

**COMPTE-RENDU DE LA VISITE DE LA COPROPRITE AMOUROUX II POUR LE RAVALEMENT DES
FACADES du 22 mars 2011 :**

Concernant la visite de la copropriété Jean Chaubet, les travaux de fermeture pourraient ne pas être achevés le 7 avril.

Lors de la visite d'hier soir sur les façades, nous avons convenu de fixer la date **au 20 avril 2011 à 18h au 155 avenue Jean Chaubet.**

Malheureusement, Pascaline ne pourra pas être présente mais il faudrait quand même maintenir la date puisqu'elle convient au plus grand nombre.

Nous aurons des questions à aborder en plus de la visite à savoir :

- le choix définitif du logo : suite aux dernières propositions d'Alain Hébert, c'est le logo n°3 qui avait recueilli 7 voix sur 8.

- le choix d'une date pour l'AG : en juin

- la préparation de la réunion-débat (**ce point sera à l'ordre du jour de l'AG de juin**) : hier, les présents ont émis l'idée d'organiser une réunion-débat sur le thème des économies d'énergie en septembre ou octobre 2011.

Une annonce pourrait être faite dans les journaux de la Ville (O Toulouse) et du Grand Toulouse (Grand Toulouse Infos), voir dans La Dépêche afin de **pouvoir attirer de nouvelles copros dans le Club.**

Une invitation pourrait être adressée à M. Le Maire ainsi qu'à M. Pech et M. Boudou.

Mme Camus propose que M. Carassou soit également invité.

La visite d'Amouroux II sur le ravalement des façades a été très intéressante et conviviale. Mme Mezzari a remis des documents sur le coût de ces travaux.

Pour info, 62 bâtiments sur 69 ont été ravalés à Amouroux II. M. Puig et Mme Mezzari ont donné un certain nombre de conseils sur le suivi des travaux et notamment sur la question des garde-corps pour lesquels il vaut mieux penser à demander un décapage au lieu d'un ponçage. Des copropriétaires ont bénéficié des subventions de l'ANAH pour la réalisation de ces travaux. Des dossiers individuels ont été montés (attention il y a des conditions d'attribution particulière et notamment des conditions de ressources). Il faut également penser à négocier les honoraires du syndic et à les faire voter à l'AG.

Il a également été proposé que l'audit de la Menuisière I et Ibis soit diffusé pour infos aux membres du Club qui ont un chauffage collectif dans leur copro afin qu'ils aient un exemple de ce que pourra être l'audit énergétique qu'ils vont devoir faire faire d'ici 2017. Les conseillers syndicaux de la Menuisière I et Ibis vont demander l'accord de leur copro pour la diffusion.

Toutefois, nous sommes toujours dans l'attente des décrets d'application de la loi Grenelle II qui doivent préciser le contenu de l'audit à réaliser.

Gisèle Camus a également proposé que le Club soit représenté dans le cadre des échanges avec la Mairie concernant l'urbanisation dans le quartier EST (rue Louis Plana, secteur 4 -2).

Une réunion avec les associations du quartier, à l'initiative de l'association 7 Notre quartier, est prévue le 18 avril à 18h à la mairie annexe de Serveyrolles.